MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

ETUDES DE MARCHES A L'INTERNATIONAL

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

CODE: 714802U32D1

CODE DU DOMAINE DE FORMATION: 704

DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 13 juillet 2009, sur avis conforme de la Commission de concertation

ETUDES DE MARCHES A L'INTERNATIONAL

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ♦ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle;
- ♦ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- ♦ au sein d'une cellule d'analyse, de concevoir, réaliser et interpréter de manière rationnelle et critique des études de marchés à l'international, sous la forme d'enquêtes tant qualitatives que quantitatives;
- d'appliquer aux données ainsi collectées des notions de statistiques inférentielles ;
- de servir d'interface entre la cellule d'analyse et les décideurs ;

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En Statistique inférentielle,

face à une situation - problème relevant de la statistique stochastique , les consignes de réalisation lui étant précisées :

- ◆ appliquer au problème posé les techniques, les démarches appropriées pour en assurer le traitement;
- effectuer les calculs nécessaires ;
- présenter les résultats en explicitant et en justifiant la méthode utilisée.

En Techniques de recherche de l'information,

à partir d'une situation donnée amenée par l'étudiant et validée par le chargé de cours et dans le respect des consignes données,

- identifier de façon autonome un objectif de recherche ;
- effectuer une recherche;
- trier et de sélectionner les informations pertinentes ;
- en donner une synthèse pragmatique, propre à la prévention ou à la résolution de la problématique ;
- présenter un fonds documentaire de base ;
- décrire les outils nécessaires au développement et à l'actualisation des connaissances nécessaires à l'exercice de sa profession.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu

Attestations de réussite des unités de formation « **Statistique inférentielle** » N° **013204U32D1, « Techniques de recherche de l'information** » N° **715000U32D1** classées dans l'enseignement supérieur économique de type court.

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination des cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Etudes de marchés	CT	В	48
3.2. Part d'autonomie		P	12
Total des périodes			60

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable,

face à des situation concrètes d'analyse de potentialités de marchés à l'international,

- de réaliser une recherche documentaire préalable à une étude de marchés ;
- de déterminer les étapes de la méthodologie de réalisation d'une étude de marchés ;
- de déterminer des techniques de recueil d'informations tant dans le cadre d'études qualitatives (animation de groupe, entretien semi-directif ou non-directif, techniques projectives, applications informatiques), que quantitatives (interview directe, interview téléphonique, courrier postal et électronique);
- d'élaborer et de rédiger des guides d'entretien et des questionnaires ;
- de définir des méthodes d'échantillonnage et la représentativité statistique afin d'en dégager un échantillon approprié pour la situation d'analyse;
- de collecter l'information ainsi formatée ;
- ♦ d'interpréter les résultats, d'identifier le rôle des différentes variables susceptibles d'affecter la validité des résultats, d'expliquer comment les contrôler ;
- d'en dégager des prévisions notamment par le biais des séries chronologiques ;

♦ de rédiger un rapport présentant la démarche, ainsi que les résultats et conclusions pertinents.

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable,

face à une situation - problème relevant d'une étude de marchés, au travers d'un rapport écrit ou oral :

- de réaliser un plan de recherche ;
- ♦ de formuler des hypothèses de travail ;
- d'élaborer le questionnaire permettant de confirmer ou d'infirmer ces hypothèses ;
- d'appliquer aux données récoltées les techniques de traitement ;
- de décrire les résultats de son étude ;
- de les analyser en utilisant les méthodes appropriées.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ♦ la finesse de l'analyse ;
- ♦ la qualité de l'argumentation,
- le degré de précision et la clarté dans l'emploi des termes techniques ;
- la pertinence des choix des méthodes utilisées,
- la capacité de proposer des recommandations liées aux résultats de l'analyse.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert. L'expert devra justifier de compétences issues d'une expérience professionnelle actualisée dans le domaine en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.